



14 septembre 2021

Promotion des produits du terroir

Le Conseil d'Etat se dote d'une stratégie cantonale

Le Conseil d'Etat a adopté une stratégie cantonale de promotion des produits agricoles. Il a également nommé un comité de pilotage, sous la responsabilité du Service de l'agriculture, composé des représentants des interprofessions concernées, des associations faïtières Gastro Valais et Hôtellerie, ainsi que de Valais/Wallis Promotion. L'objectif est de définir et mettre en œuvre une ligne de conduite commune, afin d'améliorer la valorisation des produits agricoles valaisans, à travers le développement et l'optimisation de la promotion, de la vente et de la distribution, dans tous les segments de marchés.

Positionner le Valais comme une destination agri-gastronomique incontournable, reconnue par les consommateurs pour la diversité, la qualité et l'authenticité de ses produits agricoles, telle est la vision définie par l'Etat du Valais dans le cadre de sa nouvelle stratégie de promotion des produits agricoles 2021-2024. Il s'agit de développer, d'optimiser et de coordonner les actions de promotion entre tous les acteurs, afin d'avoir une meilleure visibilité et reconnaissance des produits du terroir valaisan, notamment ceux qui sont certifiés Marque Valais ou labellisés AOP/IGP. Cette stratégie orientée vente vise également à renforcer le lien entre les producteurs et les clients finaux, qu'ils soient des privés, des revendeurs ou des professionnels de l'hôtellerie et de la restauration.

Des objectifs ambitieux ont été définis pour la période 2021-2024, avec notamment la création d'une place de marché digitale des produits agricoles pour les professionnels de la restauration, le développement d'un concept de vente modulable, l'élaboration d'un programme de formation pour les professionnels et le grand public ou encore l'organisation d'une manifestation d'envergure internationale. Pour y parvenir, un comité de pilotage a été nommé, sous la responsabilité du Service de l'agriculture. Il est composé des représentants des interprofessions concernées, des associations faïtières Gastro Valais et Hôtellerie Valais, ainsi que de Valais/Wallis Promotion. Un groupe opérationnel est chargé de mettre en œuvre les différentes actions, tout en optimisant les ressources humaines, financières et matérielles.

Le Valais est le canton suisse qui compte le plus de produits AOP/IGP. Avec la Marque Valais, il dispose également de son propre label pour distinguer les produits du terroir notamment. De nombreux projets s'y développent, en lien avec l'agriculture, dans le cadre de l'Agenda 2030 ou des projets de développement régionaux (PDR). D'un autre côté, d'innombrables initiatives de promotion sont entreprises par les privés, les professionnels ou les associations. Des projets comme Slow Food Travel contribuent également à leur valorisation. En se dotant d'une stratégie de promotion des produits agricoles, l'Etat du Valais souhaite obtenir une vue d'ensemble de ces démarches, coordonner les moyens financiers disponibles, optimiser les synergies entre les acteurs, ainsi que développer de nouveaux projets exemplaires pour une agriculture durable et profitable.



Personnes de contact

Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation,
027 606 40 00

Johanna Dayer, cheffe de projet, Service de l'agriculture, 079 308 80 06